

## ACCREDITATION des STATISTICIENS PROFESSIONNELS au CANADA



Société statistique du Canada

### Contexte

En avril 2004, la Société statistique du Canada a adopté un programme d'accréditation pour les statisticiens qui exercent au Canada. Ce programme, qui continue à croître avec succès, est géré par le Comité d'accréditation de la SSC. L'accréditation est un titre professionnel semblable à celui qui est accordé dans d'autres pays, dont le Royaume-Uni et l'Australie. Les États-Unis ont adopté un programme d'accréditation inspiré par le notre en 2009. Le Québec est le seul endroit de plus au Canada qui offre une désignation professionnelle aux statisticiens.

Le principal objectif du programme d'accréditation est de prouver que le titulaire a atteint un niveau de compétence professionnelle acceptable dans la compréhension et l'application de méthodes statistiques et qu'il doit respecter un Code de déontologie.

Les statisticiens accrédités s'assureront que de bonnes pratiques statistiques sont respectées lors de...

- la planification de projets et d'études;
- la collecte et la gestion des données;
- l'analyse des données;
- la synthèse des résultats;
- l'interprétation des données et des résultats; et,
- la communication orale et écrite de projets et d'études.

L'accréditation statistique...

- favorise la création de normes nationales de bonne pratique statistique;
- est assortie d'un code de conduite;
- prévoit un mécanisme d'appel qui reçoit les plaintes pour faute professionnelle.

### Qu'englobe l'accréditation statistique?

Deux niveaux d'accréditation :

- Professionnel (sous le titre de P.Stat.)
- Associé (sous le titre de A.Stat.)

Développement et maintien de l'expertise :

- par une exigence de perfectionnement professionnel continu spécifique aux besoins du statisticien, au niveau local, régional, national ou international;
- par un accès en ligne à des ressources et des conseils d'autres statisticiens pour un développement des connaissances statistiques;
- à l'aide d'un mentorat des récents diplômés de statistique par un conseiller professionnel pour parfaire leur formation appliquée.



## Que signifie l'accréditation pour les employeurs?

L'accréditation constitue un outil de garantie objectif et indépendant. Un statisticien professionnel accrédité :

- a des compétences statistiques acquises grâce à formation formelle;
- a fait preuve de compétences dans l'application de la statistique;
- a de bonnes aptitudes à la communication orale et écrite;
- dispose de preuves d'activités de développement professionnel;
- a un comportement conforme aux normes déontologiques de la profession;
- sait développer de solides relations de travail avec ses collègues/clients.

L'accréditation résultera en une plus grande efficacité dans la production d'informations statistiques:

- Le programme de mentorat des statisticiens associés garantira l'acquisition précoce de bonnes pratiques statistiques et d'expérience pratique dans des domaines d'application spécifiques.
- L'accréditation améliorera les ressources statistiques internes de l'entreprise.
- L'accréditation favorisera le recrutement de candidats compétents et l'existence d'un groupe de professionnels qualifiés.

## Comment l'accréditation aidera-telle les statisticiens?

L'accréditation :

- mettra en valeur la pratique professionnelle des statisticiens;
- favorisera le développement professionnel;
- favorisera le mentorat des récents diplômés par les Statisticiens professionnels accrédités (excellente ressource pour le développement professionnel);
- facilitera la formation continue des statisticiens;
- promouvra le développement professionnel continu.
- procédera à un examen par les pairs si une plainte officielle est déposée contre un membre.

## Qui finance l'accréditation statistique?

La Société statistique du Canada (SSC). Fondée en 1977, la SSC est une organisation qui regroupe plus de 1000 statisticiens des milieux universitaire, industriel et gouvernemental.

La mission de la Société statistique du Canada (SSC) encourage le développement et l'utilisation de la statistique et des probabilités :

- en aidant à sensibiliser le public à l'importance de la pensée statistique, de la statistique et des statisticiens dans la société canadienne;
- en oeuvrant à garantir que les décisions qui affectent la société canadienne sont fondées sur des données pertinentes et une interprétation statistique valable;
- en promouvant des standards d'excellence pour l'éducation et la pratique de la statistique au Canada;
- en promouvant le développement de méthodologies statistiques;
- en suscitant un sentiment d'appartenance auprès des statisticiens canadiens;
- en offrant un forum pour l'échange d'idées entre théoriciens et praticiens de la statistique.

## Comment les employeurs peuvent-ils participer?

L'accréditation se veut un processus dynamique. Les employeurs sont invités à travailler avec la Société à définir ce processus. Ces partenariats évolueront dans le temps en fonction des besoins du milieu du travail. La Société veut connaître les besoins pratiques des employeurs et de leurs statisticiens, ainsi que leurs besoins en formation continue. Les employeurs peuvent contribuer à l'élaboration, au maintien et à l'amélioration de bonnes pratiques statistiques. Ils sont invités à participer au programme de mentorat et à financer des ateliers et séminaires spécialisés à l'intention de la communauté statistique élargie.



**Pour plus d'informations,  
contactez la SSC :**

accreditation@ssc.ca  
Tél. : (613) 733-2662  
Télec : (613) 733-1386  
www.ssc.ca



**Société statistique du Canada**